

**OBJET      BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2008**  
**BUDGET PRINCIPAL**

---

Le Budget Supplémentaire intègre les résultats de l'exercice précédent, à savoir :

- en Section d'Investissement      (solde d'exécution)      - 12 485 086,92 euros,
- en Section de Fonctionnement      (excédent)      22 625 179,22 euros.

Le solde du résultat brut d'exploitation, après affectation de 12 485 086,92 euros en Investissement, est reporté en Fonctionnement à hauteur de 10 140 092,30 euros.

Il reprend également les crédits reportés inclus dans le Compte Administratif 2007 récapitulés dans le tableau ci-après :

|                 | <b>Investissement</b> | <b>Fonctionnement</b> |
|-----------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Dépenses</b> | 7 221 245,71 €        | 6 867 928,11 €        |
| <b>Recettes</b> | 3 305 860,83 €        |                       |

Les crédits nouveaux s'élèvent en dépenses à :

- \* 7 189 417,12 euros en Investissement, en mouvements réels,
- \* 9 543 448,19 euros en Fonctionnement, en mouvements réels.

La Section d'Investissement au total s'élève à 26 895 749,75 euros et la Section de Fonctionnement à 16 411 376,30 euros.

Les tableaux du Budget Supplémentaire ci-joints donnent le détail de ces dépenses et des recettes prévues pour leur financement.

En Section d'Investissement, des crédits nouveaux ont été inscrits principalement en faveur des acquisitions foncières 2 500 000 euros, puis des réajustements de crédits ont été opérés sur le programme des travaux. La Délibération relative aux AP/ CP soumise par ailleurs à votre examen dans la présente séance viendra compléter ou modifier le programme 2008 d'investissements.

La section de Fonctionnement enregistre pour sa part une augmentation des crédits en direction des associations et du CCAS pour 1 160 000 euros. Les principaux bénéficiaires sont les acteurs de la jeunesse, du sport, de la culture ainsi que la Politique de la Ville.

## RAPPORT N° 08/5-02

Plusieurs domaines bénéficient d'une augmentation : le chapitre des Ressources Humaines pour 3 950 000 euros qui intègre une rallonge en faveur des emplois aidés. Une dotation en faveur du personnel permanent permettra de faire face à des dépenses induites par des mesures prises au cours du mandat précédent à savoir les titularisations, les promotions, l'effet année pleine du régime indemnitaire en faveur de la catégorie C.

Des compléments de crédits pour la restauration scolaire, les locations d'engins et de camions ont été doté suivant le détail fourni dans les maquettes de la liasse budgétaire. Nous tenons à marquer un effort supplémentaire également en direction de l'environnement et des services de proximité (+1 000 000 euros).

Les recettes de fonctionnement proviennent essentiellement des compléments aux dotations de l'Etat, de crédits liés aux emplois d'insertion et de remboursements de frais engagés pour le compte des budgets annexes.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**POUR LE MAIRE ABSENT**

La 2<sup>ème</sup> Adjointe

Ericka BAREIGTS



OBJET      BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2008  
              BUDGET PRINCIPAL

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 08/5-02 du Maire ;

Vu le Rapport de Monsieur ARMAND Alain, 11<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, présenté au nom de la Commission Affaire Générale / Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A LA MAJORITE**

*10 votes contre  
(dont 1 vote par procuration)*

↓  
M. Dominique FOURNEL, Mme Carmen ALLIE,  
Mme Maryse TROTET, M. Iqbal INGAR,  
M. Jean-Michel BARDIERE, M. René-Paul VICTORIA  
M. Serge HOARAU, Mme Claudine GERMAIN  
et Mme Raziah LOCATE

*pour*

↓  
autres élus présents et mandaté

Adopte le Budget Supplémentaire 2008 du Budget principal qui s'élève en dépenses et en recettes à :

- \* 26 895 749,75 euros en Investissement,
- \* 16 471 376,30 euros en Fonctionnement.

---

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 10 JUIL. 2008

**POUR LE MAIRE ABSENT**

La 2<sup>ème</sup> Adjointe

Ericka BAREIGTS

